



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106413

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2026

ÉDITÉ LE

01/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 180 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 501 072 391

Siret : 501 072 391 00045

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7177899

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 410518210033

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 410518210033

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : DHALLUIN-LEMOINE

10 RUE LOUIS BONIN
31200 TOULOUSE

Téléphone : 05 32 66 16 61

Portable : 06 80 15 72 47

Fax :

Site Internet : www.dhalluin-lemoine.fr

E-mail : contact@dhalluin-lemoine.fr

Responsabilité légale :
DHALLUIN GAUTHIER CO-GÉRANT / LEMOINE RONAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	14/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	23/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/11/2023
o Ventilation mécanique	28/06/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	14/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.